

27 mars 2012

12.123

Interpellation Arvind Shah**Faut-il vraiment décourager les futurs médecins neuchâtelois dès le début de leurs études?**

Les récents débats sur Hôpital neuchâtelois ont mis en évidence, avant toute autre chose, une pénurie grave dans la relève médicale, que ce soit au niveau des médecins généralistes ou bien au niveau des médecins travaillant dans l'hôpital.

Or, la future orientation des jeunes gens et jeunes filles qui pensent avoir une vocation de devenir médecin commence (toutes les études le démontrent) très tôt: au lycée même et, de façon décisive, dans leurs premières années d'études universitaires.

Il existe à l'Université de Neuchâtel, depuis une trentaine d'années au moins, la possibilité d'y faire la première année d'étude, pour ensuite continuer à Lausanne ou à Genève.

Nous jugeons que cette possibilité est une excellente chose, puisqu'il comporte, en principe, les trois avantages suivants:

- *Les futurs médecins peuvent quitter leur famille une année plus tard; c'est une décharge ponctuelle pour le budget familial, ainsi qu'une façon "plus douce" pour les jeunes filles et jeunes garçons de commencer les études, tout en gardant un appui journalier par les parents.*
- *Cela pourrait avoir comme effet de familiariser les jeunes futurs médecins avec l'environnement hospitalier neuchâtelois, et les motiver de rentrer plus tard dans leur canton d'origine.*
- *Cela fait augmenter le nombre d'étudiants à l'Université de Neuchâtel, les statistiques deviennent ainsi plus favorables pour notre "alma mater".*

Pourtant, nous venons d'apprendre que cette première année d'études de médecine, offerte par notre Université, est devenue un véritable cauchemar pour les jeunes étudiants. On nous a rapporté du milieu médical que:

1. *Dans la volée 2010/2011, il y avait un nombre très restreint de nouveaux étudiants neuchâtelois qui ont pu continuer leurs études en médecine en Suisse, sans répéter l'examen de fin d'année. L'examen de fin d'année était un examen basé sur le QCM; or, tout le monde le sait, un examen du type QCM requiert une approche particulière: il faut travailler rapidement et éviter de réfléchir au fond pour se concentrer uniquement sur la logique des questions.*
2. *L'examen de fin de première année était organisé à Neuchâtel, de telle façon que les étudiants devaient passer toutes les matières en bloc, au début de l'été, tandis qu'à l'Université de Lausanne, les étudiants de la première année de médecine avaient la possibilité d'échelonner les différentes parties de leur examen et de passer déjà une partie au printemps.*
3. *Les étudiants ayant échoué au premier passage, donc en juin/juillet avaient comme unique possibilité de rattraper leur échec, celle de se représenter en septembre/octobre de la même année.*
4. *L'ambiance entre les étudiants était caractérisée par un esprit de concurrence. Une partie des étudiants en médecine, ayant échoué de façon définitive à l'Université de Neuchâtel, a dû se décider de poursuivre les études ailleurs qu'en Suisse.*

Dès lors, nous nous permettons de demander notamment:

- *Le Conseil d'Etat est-il au courant de cet état des choses?*
- *Si oui, qu'entend-il faire pour améliorer la situation?*
- *Quel avenir et quelles missions le Conseil d'Etat voudrait-il prévoir pour cette première année de médecine à Neuchâtel?*

Cosignataires: M. Zurita, T. Buss, T. Bregnard, F. Jeandroz, G. Hirschy et C. Maeder-Milz.

Développement

M. Arvind Shah (PVS): – Vous avez tous reçu l'interpellation sous forme écrite, nous n'allons donc pas répéter les arguments contenus dans l'interpellation. Nous aimerions juste y apporter trois compléments. Comme vous le savez probablement tous, un étudiant en médecine doit d'abord faire des années d'assistantat dans un hôpital. Saviez-vous que l'écrasante majorité de médecins assistants à Pourtalès provient de l'étranger? Il y a très peu de Suisses.

Deuxième point, nous pensons qu'un médecin devrait avoir un minimum d'intelligence émotionnelle, sinon nous nous acheminons de plus en plus vers la médecine via internet. Est-ce que nous souhaitons vraiment favoriser un tel scénario? De ce fait, la première année de médecine à Neuchâtel, favorise actuellement des futurs médecins avec un profil technocrate et cérébral, de jeunes étudiants au haut potentiel en quelque sorte.

Pourtant, nos besoins futurs, dans notre canton, seront des médecins avec le sens de l'écoute, avec une vocation humaniste, avec un grand éventail de connaissances de base. Pour cela, nous estimons important de prendre comme enseignants dans cette première année de médecine à Neuchâtel, comme c'était jadis le cas, des médecins généralistes ou hospitaliers qui ont pratiqué avec succès dans le canton et qui peuvent servir comme exemples aux jeunes.

Troisième point, nos amis américains ont beaucoup à nous enseigner en matière de formation universitaire. Ils prônent l'encouragement des étudiants talentueux, l'esprit critique parmi les étudiants, un dialogue très vif

entre enseignants et étudiants. Nous avons enseigné un moment à Princeton, dans une classe très peu importante, mais nous avons pu constater nous-même ce climat très différent du climat suisse. Aux Etats-Unis et dans beaucoup d'autres pays, il y a bien sûr aussi des barrières pour les études, un tri, mais elles sont mises avant l'entrée à l'université et pas en cours de route comme en Suisse. Avec tout cela, nous aimerions plaider pour que la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, responsable de cette première année de médecine fasse une profonde réorganisation de ce cursus, en s'inspirant de tous ce qui est mieux dans les autres universités suisses et étrangères.

Réponse écrite du Conseil d'Etat, distribuée en session le 30 mai 2012

L'interpellateur demande de façon générale si le Conseil d'Etat, et plus particulièrement le DECS, est au courant de la situation en première année d'études de médecine dispensée à l'Université de Neuchâtel.

C'est pour nous l'occasion de rappeler qu'au sens de la Loi sur l'Université, le Conseil d'Etat est bien l'autorité de surveillance de l'Université dans le respect de l'autonomie de celle-ci.

En cela, il n'appartient pas à l'Etat d'intervenir directement dans l'organisation des filières d'études, d'autant plus dans un domaine, telle que la médecine, où les études sont règlementées au plan fédéral par la Loi fédérale du 23 juin 2006 sur les professions médicales universitaires (LPMéd).

Signalons à ce sujet que le problème très préoccupant de la pénurie de médecins de premier recours fait actuellement l'objet de vastes réflexions de la part de la Confédération et de la Conférence universitaire suisse (CUS) et qu'il n'appartient pas au seul canton, ou à la seule Université de Neuchâtel de trouver des solutions globales à cette épineuse question.

Dans le respect de l'autonomie de l'Université, nous avons donc demandé à celle-ci de nous fournir un certain nombre d'éléments de réponse aux différentes questions soulevées par le Député Shah. Voici l'essentiel de ces informations.

Dans la volée 2010/2011, il y avait un nombre très restreint de nouveaux étudiants neuchâtelois qui ont pu continuer leurs études en médecine en Suisse, sans répéter l'examen de fin d'année. L'examen de fin d'année était un examen basé sur le QCM; or, tout le monde le sait, un examen du type QCM requiert une approche particulière: il faut travailler rapidement et éviter de réfléchir au fond pour se concentrer uniquement sur la logique des questions.

La nouvelle Loi fédérale sur les professions médicales (LPMed), entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2007, a eu pour conséquence une refonte complète de la formation en médecine dans l'ensemble de la Suisse. Afin de pouvoir continuer à dispenser de manière optimale sa première année de Bachelor ès sciences en médecine (BMed-1), l'Université de Neuchâtel (UniNE) s'est associée avec l'Ecole de médecine de l'Université de Lausanne (UniL).

En concertation étroite avec cette université partenaire, le plan d'études de la première année de Bachelor en médecine (BMed-1) de l'Université de Neuchâtel a ainsi été réformé en 2010 et a été composé de cinq modules thématiques. L'objectif principal de cette réforme était de réaliser une plus forte « médicalisation » de la matière de cette première année, sans pour autant négliger les matières scientifiques fondamentales. Notamment, un nouveau module MICS (Médecine, Individus, Communautés, Sociétés) a été introduit dans le but de sensibiliser les étudiants dès leur première année aux différents aspects psychosociaux, juridiques et éthiques de la pratique médicale professionnelle actuelle. Les étudiants de première année réalisent également un stage en cabinet.

Le règlement d'études et d'examens de la 1^{ère} année du Baccalauréat universitaire en médecine, daté du 31 mai 2010, a été conçu dans le but de correspondre aux exigences contraignantes de la sélection en première année de médecine. Pour rappel, ni l'Université de Lausanne, ni celles de Genève et de Neuchâtel, ne sont autorisées à pratiquer le système du *numerus clausus* (à travers un test d'aptitude) tel qu'il est exigé dans les universités suisses alémaniques. Les facultés de ces trois universités romandes qui dispensent la médecine sont donc dans l'obligation de réaliser une sélection plutôt sévère au cours des deux premières années du Bachelor en médecine, en raison du nombre limité de places disponibles ensuite en années cliniques.

La cohorte 2010/2011 des étudiants en médecine de l'UniNE fut la première à étudier sous le nouveau régime. Durant cette année académique, 23 étudiants (dont 12 Neuchâtelois) ont réussi leurs examens. Notons que le taux de réussite de cette année fut tout à fait similaire aux taux des dix dernières années, ceci malgré la réforme entreprise. Il est donc important de souligner que ni la réforme ni la généralisation des examens de type QCM n'ont rendu les études plus contraignantes.

De toute évidence, les réformes entreprises ont été très positives puisqu'à l'issue d'une exigeante procédure d'évaluation, l'OAQ (Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses) a accordé tout récemment à l'Université de Neuchâtel et à l'Université de Lausanne une accréditation commune de leur cursus de médecine pour une période de six ans. Relevons que les experts internationaux de l'OAQ ont cité la première année de Bachelor en médecine de l'Université de Neuchâtel comme exemple de qualité dont les autres universités pourraient s'inspirer. Notamment, l'excellent encadrement des étudiants dans cette première année d'étude à l'Université de Neuchâtel a été mentionné (voir rapport OAQ).

L'examen de fin de première année était organisé à Neuchâtel, de telle façon que les étudiants devaient passer toutes les matières en bloc, au début de l'été, tandis qu'à l'Université de Lausanne, les étudiants de la première année de médecine avaient la possibilité d'échelonner les différentes parties de leur examen et de passer déjà une partie au printemps.

Seules des différences mineures existent entre l'Université de Lausanne et celle de Neuchâtel en ce qui concerne les modalités des examens. Si, à Lausanne, certains modules sont examinés à la fin du semestre d'automne (session de février), l'ensemble des modules est examiné lors de la session d'examens de juin à l'Université de Neuchâtel. Toutefois, force est de constater que le taux de réussite à Lausanne et à Neuchâtel en fin de première année de médecine est pratiquement semblable. Nous estimons que le système appliqué à l'Université de Neuchâtel est plus transparent et permet à l'étudiant de mieux se positionner par rapport à l'ensemble de sa volée ; il sait immédiatement s'il a réussi ou pas les examens de tous les modules. De plus, les responsables de la première année de Bachelor en médecine font un réel effort d'information auprès des étudiants dès le début de l'année : ils insistent sur la forte exigence du cursus et la nécessité d'une grande régularité de travail durant l'année.

Les étudiants ayant échoué au premier passage, donc en juin/juillet avaient comme unique possibilité de rattraper leur échec, celle de se représenter en septembre/octobre de la même année.

En vertu du règlement *ad hoc* susmentionné (voir question 1), les étudiants ayant échoué aux examens de la session de juin doivent présenter les modules non-réussis à la session de rattrapage de septembre. (Pour information, 15 étudiants ont réussi leurs examens à l'issue de la session d'examens de juin 2011 à l'UniNE).

Cette exigence incite les étudiants à s'impliquer et évite que certains ne restent dans l'incertitude une année supplémentaire. Nous avons constaté que ceci permet aux étudiants de se réorienter plus rapidement.

L'ambiance entre les étudiants était caractérisée par un esprit de concurrence. Une partie des étudiants en médecine, ayant échoué de façon définitive à l'Université de Neuchâtel, a dû se décider de poursuivre les études ailleurs qu'en Suisse.

Un tel esprit de concurrence dans la situation de sélection stricte exigée par les conditions-cadres actuelles ne peut guère être évité. Par contre, les responsables de la première année de médecine à l'Université de Neuchâtel s'efforcent d'informer au mieux les étudiants de la situation particulière du cursus. Ils les encouragent à considérer la sélection comme une émulation positive et, en cas d'échec, comme une possibilité de se réorienter rapidement.

Les étudiants qui n'ont pas réussi leurs examens de la première année de médecine peuvent se tourner vers d'autres filières du domaine biomédical.

Il convient également de noter que bon nombre d'étudiants de l'Université de Neuchâtel en situation d'échec définitif en médecine décident de rester dans notre Alma Mater et s'orientent vers d'autres cursus parmi lesquels on peut citer les sciences pharmaceutiques, la biologie ou même le droit.

A ces questions posées dans l'interpellation, M. Shah en a ajouté d'autres lors du développement de son interpellation. Nous voulons également y répondre.

la première année de médecine à Neuchâtel, favorise actuellement des futurs médecins avec un profil technocrate et cérébral, de jeunes étudiants au haut potentiel en quelque sorte.

Le module interdisciplinaire MICS (Médecine, Individus, Communautés, Sociétés) susmentionné permet justement de sensibiliser et de former les étudiants dès la première année d'étude de médecine, de sorte qu'ils développent une intelligence émotionnelle appropriée, mais aussi un sens de l'éthique et de la responsabilité envers les patients et la société.

Ce module constitue une grande innovation fort appréciée des étudiants et saluée par les experts OAQ. Rappelons que dans le plan d'études antérieur, la 1ère année en médecine consistait surtout en des modules de sciences de base : si ces connaissances restent incontournables, elles sont à présent complétées par des modules qui apportent des compétences plus « humanistes ».

Nous estimons important de prendre comme enseignants dans cette première année de médecine à Neuchâtel, comme c'était jadis le cas, des médecins généralistes ou hospitaliers qui ont pratiqué avec succès dans le canton et qui peuvent servir comme exemples aux jeunes.

A l'Université de Neuchâtel, la réforme de la première année de Bachelor en médecine a mené à la création d'une Commission d'encadrement des études de médecine composée de membres du corps professoral mais aussi des médecins de renom qui représentent le corps médical local.

Ces praticiens, qui enseignent également dans le cursus, ont une grande connaissance des enjeux régionaux, nationaux et internationaux, ils apportent leur expertise au cursus et établissent un lien fructueux entre les études de médecine et les institutions régionales. L'Université entend développer encore cette collaboration avec les milieux médicaux et elle invite tous les intéressés à se manifester directement auprès d'elle pour participer à une évolution harmonieuse de sa première année d'étude de médecine.

Aux Etats-Unis et dans beaucoup d'autres pays, il y a bien sûr aussi des barrières pour les études, un tri, mais elles sont mises avant l'entrée à l'université et pas en cours de route comme en Suisse. Avec tout cela, nous aimerions plaider pour que la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, responsable de cette première année de médecine fasse une profonde réorganisation de ce cursus, en s'inspirant de tous ce qui est mieux dans les autres universités suisses et étrangères.

La profession médicale et les études en médecine dépendent fortement de la culture et des coutumes locales ou nationales. Comme M. Shah le sait bien, les enseignants de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel ont un réseau académique international étoffé et échangent régulièrement leurs expériences en termes d'enseignement avec leurs collègues des quatre coins du monde. Ils s'inspirent ainsi constamment d'autres cultures afin d'offrir aux étudiants une formation optimale. Rappelons que l'excellente qualité de l'enseignement en première année de médecine à l'Université de Neuchâtel a été confirmée sans ambiguïté lors de l'évaluation du cursus en 2011 par un comité international de cinq experts OAQ de grande renommée (dont deux experts américains issus d'universités prestigieuses et trois experts européens).

Comme expliqué plus haut, la sélection se fait en fin de 1ère année de médecine dans les universités romandes alors que les universités suisses alémaniques procèdent à une première sélection avant le début des études en médecine. Ces situations dépendent de choix politiques qui ne sont pas de la compétence de la Faculté des sciences, mais de l'ensemble des universités, des cantons et de la Confédération. La Faculté des sciences ne fait qu'appliquer la politique actuelle établie en matière de sélection et s'adapterait sans hésiter à tout changement en la matière.

Nous nous sommes également approchés de la Direction d'Hôpital neuchâtelois pour les aspects concernant cet établissement, en particulier pour la question de la proposition de médecins assistants étrangers dans les établissements neuchâtelois.

Relevons d'abord que ce problème n'est pas spécifique à Neuchâtel et relève de choix politiques qui devront être repensés au niveau national afin d'établir une politique cohérente.

Vous trouverez les chiffres communiqués par Hôpital neuchâtelois, situation en avril 2012 annexée.

On ne peut tout de même pas parler d'une majorité de médecins étrangers, même si nous avons de plus en plus de peine à recruter des médecins suisses.

Dans les explications que l'on peut donner à ce manque de médecins suisses, il peut être listé:

- Soumission à la loi sur le travail et passage à 50 heures maximum: Cet élément, tout à fait légitime, a augmenté considérablement la dotation des médecins assistants, sans que la relève estudiantine ne suive, les places d'étude ne s'étant pas multipliées
- Toujours plus de spécialités médicales, pour lesquels des médecins assistants se forment: donc besoin accru de médecins assistants.

Hôpital neuchâtelois fait toutefois de nombreuses démarches pour trouver les médecins assistants dont il a besoin: cursus coordonné avec les hôpitaux universitaires, mise en place du cursus neuchâtelois, etc.

Encore une fois, la situation n'est pas particulière dans le canton de Neuchâtel: toute la Suisse est concernée par ce problème.

ANNEXE

	Chefs de clinique			Médecins assistants			Chefs cliniques et méd. assistants		
	Suisses	Etrangers	% étrangers	Suisses	Etrangers	% étrangers	Suisses	Etrangers	% étrangers
Portalès	16	10	38.46	55	20	26.67	71	30	29.70
La Chaux-de-Fonds	3	9	75.00	25	8	24.24	28	17	37.78
Couvet	1		0.00	1	2	66.67	2	2	50.00
La Béroche	1		0.00		2	100.00	1	2	66.67
La Chrysalide				1		0.00	1	0	0.00
Totaux	21	19	47.50	82	32	28.07	103	51	33.12

Les sites du Locle et de Landeyeux ne figurent pas car ce sont les assistants de la Chaux-de-Fonds et de Portalès qui y travaillent par tournus.